



La Libre.be → L'actu → Europe → Article

UNION EUROPÉENNE

Non-lieu pour Edith Cresson

BELGA

Mis en ligne le 29/06/2004



Thierry ROGE

«Je m'attendais à cela, j'avais une totale confiance en la justice belge. La procureure du roi a démonté les rumeurs et les calomnies qui pesaient sur moi et mes collaborateurs », a déclaré Edith Cresson à la sortie de la chambre du conseil. Avec le recul, Edith Cresson a un «sentiment de gaché» sur une épreuve «dure pour moi, ma famille et mes collaborateurs dont la carrière a été mise à mal».

Edith Cresson avait été commissaire européen à la Recherche et à l'Education de 1995 à 1999. En 1999, elle avait été suspectée d'avoir favorisé la société Agenor pour décrocher des contrats et offrir un emploi fictif à René Berthelot, un de ses proches aujourd'hui décédé. Ces rumeurs avaient conduit, début 1999, à la démission de la Commission européenne, présidée par le Luxembourgeois Jacques Santer.

«La Commission a démissionné pour rien. Elle a, à l'époque, été prise au dépourvu », a ajouté M. Cresson qui s'exprimera d'ailleurs devant la Commission européenne mercredi.

L'ancienne commissaire européenne avait été inculpée en mars 2003 par le juge d'instruction bruxellois de faux et usage de faux, détournement par fonctionnaire et prise d'intérêts dans le cadre de ses fonctions. Sept fonctionnaires faisaient aussi l'objet de poursuites. Un non-lieu a également été requis à leur encontre mercredi.

Retour